



**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES**  
**DE LA VILLE DE SAINT-TITE**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2020, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite ont adopté à l'unanimité le Règlement numéro **484-2020** amendant le règlement harmonisé numéro 477-2020 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP).

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait, donné et signé à Saint-Tite  
ce 8 juillet 2020.

Me Julie Marchand,  
Greffière